

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet vise le réaménagement de l'ancienne maison communale lorsque les services de l'administration auront emménagé dans la nouvelle maison communale.

L'objectif de la commune est d'en faire une maison multiservices. Réunir les services à la population dans le centre du village est en effet pratique du point de vue de l'accessibilité (réduction des déplacements, possibilité

A ce stade, les options d'aménagement restent ouvertes. Les travaux d'aménagement nécessaires devront être menés en fonction des besoins.

Plusieurs pistes ont été évoquées :

- installer une crèche au rez-de-chaussée,
- accueillir le point poste,
- maintenir la permanence médicale,
- conserver et ouvrir la salle de réunion aux associations,
- ouvrir une maison de l'emploi s'il y a de la place (à l'étage, avec antenne au rez-de-chaussée pour les moins mobiles).

Acteurs pressentis : Commune, CPAS, FOREM, MIRENA, associations, ONE.



ORIGINE DE LA DEMANDE

L'intention de la commune de déplacer ses services étant connue, la nécessité de réaménager l'ancienne maison communale est apparue comme une évidence à l'ensemble des acteurs du PCDR.

Il s'agit en effet de valoriser le patrimoine de la commune et d'éviter l'abandon d'un bâtiment idéalement positionné et présentant un beau potentiel pour le développement de services à la population.

En effet, durant les consultations de la population et les CLDR, des besoins en locaux ont été relevés :

- bien que la commune ait une excellente couverture pour l'accueil en crèche, des infrastructures supplémentaires seraient utiles ;
- les associations font état du manque de locaux pour se réunir ;
- des services publics comme la poste et l'accueil médical ont besoin de locaux bien positionnés ;
- plusieurs habitants et membres de la CLDR ont souligné l'opportunité d'équiper la commune avec une maison de l'emploi.

JUSTIFICATION DU PROJET

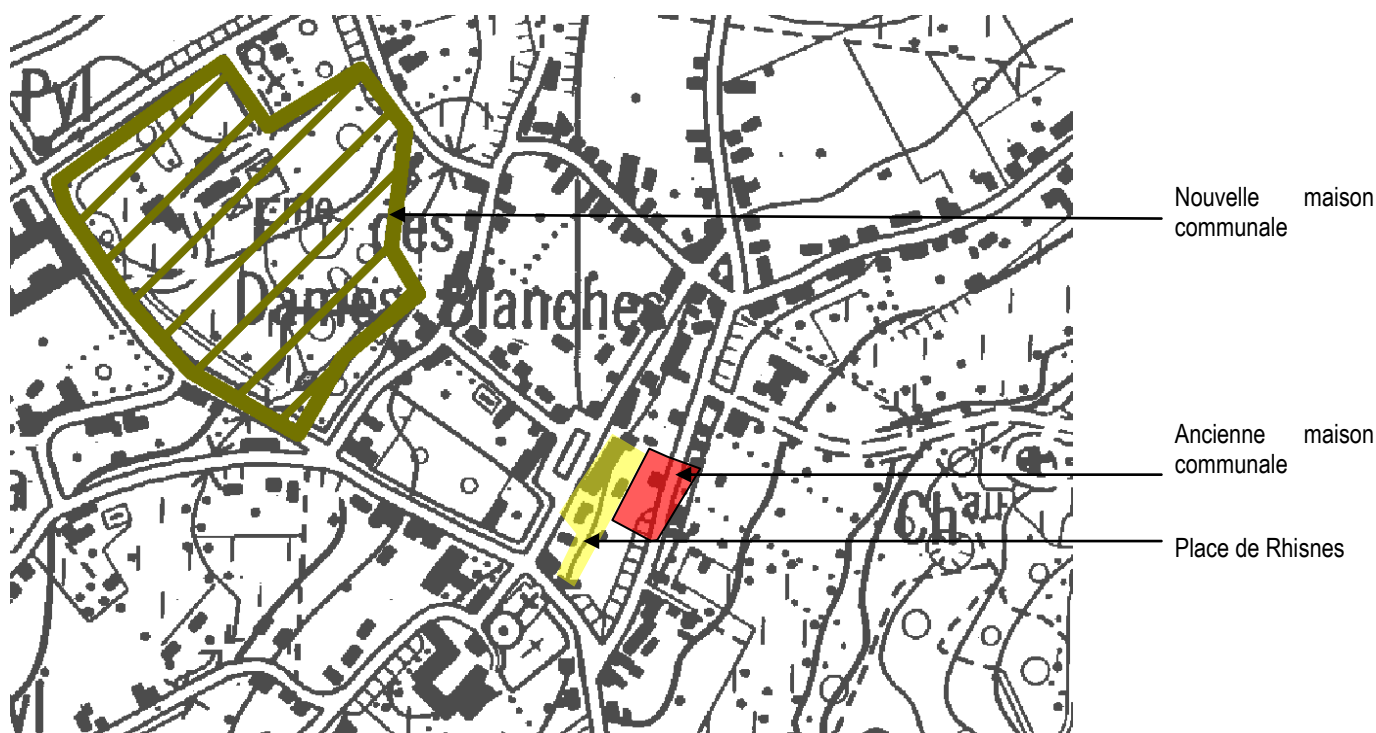
La commune a acquis un nouveau bâtiment dans le centre de Rhisnes pour en faire une Maison communale. Le projet d'extension et d'aménagement est en cours. A moyen terme, la commune s'installera dans ce bâtiment.

Le bâtiment actuel sera donc disponible pour de nouvelles utilisations.

Le bâtiment libéré présente une opportunité pour la création d'une maison multiservices :

- c'est un témoin du patrimoine bâti communal du XIXème siècle,
- sa superficie offre de nombreuses possibilités d'aménagement et d'utilisation,
- il est idéalement localisé au cœur du village de Rhisnes,
- il est facilement accessible,
- il fait partie d'un ensemble villageois qualitatif, avec des bâtiments et des espaces publics soignés,
- Il dispose d'équipements parfois récents qui pourront être utilisés pour des services ou des activités associatives (exemple : la salle du conseil).

LOCALISATION



L'ancienne maison commune se situe au centre du village de Rhisnes, au niveau de la place de Rhisnes. La nouvelle maison communale se trouvera à proximité.

STATUT AU PLAN DE SECTEUR

La maison communale est en zone d'habitat au plan de secteur.

STATUT DE PROPRIÉTÉ

Le bâtiment appartient à la commune

TÂCHES À RÉALISER

- Appel d'offre pour un marché de services d'architecture,
- choix de l'auteur de projet,
- identification des aménagements du projet,
- réalisation du cahier des charges et mise en adjudication,
- rénovation.

OBJECTIFS VISÉS

	Défi (objectifs de développement)	Objectifs opérationnels	
Axe 1 : Gouvernance	Affirmer l'inscription de la gouvernance communale dans les enjeux du développement rural durable	<input checked="" type="checkbox"/>	Asseoir le rôle exemplatif de l'administration communale en matière de développement durable
		<input type="checkbox"/>	Sensibiliser et mobiliser les citoyens aux gestes durables
		<input type="checkbox"/>	Etablir une communication efficace entre Commune, citoyens et acteurs du territoire
Axe 2 : développement économique	Assurer un développement économique en phase avec le caractère rural	<input checked="" type="checkbox"/>	Valoriser et développer les ressources du territoire communal
		<input checked="" type="checkbox"/>	Attirer de nouvelles activités économiques en lien avec les besoins locaux
		<input type="checkbox"/>	Initier des partenariats avec des pôles économiques avoisinants
Axe 3 : Aménagement du territoire, cadre de vie et environnement	Préserver l'équilibre entre le cadre de vie rural de la commune et son dynamisme territorial	<input type="checkbox"/>	Gérer et améliorer la qualité environnementale du territoire
		<input checked="" type="checkbox"/>	Développer une vision prospective et dynamique du territoire
		<input type="checkbox"/>	Aménager des espaces publics intégrés, pour tous et de manière concertée
		<input type="checkbox"/>	Soutenir la création de logements pour toutes les générations
Axe 4 : Mobilité	Donner une place à tous les modes de déplacements	<input type="checkbox"/>	Permettre à chacun de rallier les différents pôles en toute sécurité
		<input type="checkbox"/>	Créer un circuit de liaisons lentes inter villages
		<input checked="" type="checkbox"/>	Favoriser les alternatives à la voiture individuelle
Axe 5 : Dynamisme socio-culturel	Renforcer le plaisir de vivre ensemble à La Bruyère	<input checked="" type="checkbox"/>	Améliorer les services aux personnes
		<input type="checkbox"/>	Permettre le développement d'activités intergénérationnelles
		<input checked="" type="checkbox"/>	Mettre en valeur les atouts associatifs, sportifs, culturels et patrimoniaux

Ces objectifs sont rencontrés parce que :

- le projet vise la réhabilitation d'un bâtiment du patrimoine communal,
- le bâtiment est idéalement situé pour favoriser l'accessibilité et la mobilité douce
- le projet permettra de maintenir ou de développer des emplois en phase avec les besoins locaux (crèche, services médicaux, poste)
- la présence d'une maison de l'emploi est un moteur de l'activité économique
- le projet permet d'améliorer les services aux habitants
- le projet apporte une réponse aux besoins des associations et renforce la dynamique socio-culturelle communale

INDICATEURS

Objectif	Indicateur	Source	Cible
Améliorer les possibilités d'accueil pour les services à la population et les associations	Nombre d'activités organisées par les associations par mois	Commune	8 activités/mois
	Nombre de services à la population accueillis	Commune	5 services
	Nombre de nouvelles places en crèche	Commune	À définir par la commune en fonction des besoins

ESTIMATION GLOBALE DU COÛT

-

PROGRAMME DE RÉALISATION

Projet à réaliser en une seule phase

ÉLÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR LA PRIORITÉ À ACCORDER

La mise en œuvre du projet dépend de l'avancement des travaux de la nouvelle maison communale.

ÉTAT DU DOSSIER

/

PROGRAMMATION DANS LE TEMPS

Projet à démarrer entre 2019 et 2023.

IMPACTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**Pilier environnemental :**

Impacts	
Diminution de la consommation énergétique	Rénovation du bâtiment afin de le rendre conome en énergie et en utilisant des matériaux écologiques

Pilier économique :

Impacts	
Création et maintien d'emplois locaux	

Pilier social :

Impacts	
Amélioration de l'accueil des enfants en crèche	
Maintien et amélioration des services de santé	

Pilier culturel :

Impacts	Réponse attendue (développer si pertinent)
Amélioration des capacités d'organisation des activités des associations	